

**NOTICE
TECHNIQUE**

TENDEUR HAUTE RESISTANCE

GENERALITES

Les tendeurs Haute Résistance sont exclusivement utilisés pour le haubanage, l'arrimage ou le gréement. La traction doit être appliquée directement dans le prolongement de l'axe du tendeur. C'est particulièrement important en ce qui concerne le haubanage.

Les tendeurs Haute Résistance sont forgés et galvanisés à chaud.

CHARGE MAXIMALE D'UTILISATION (CMU)

Toutes les indications concernant la CMU sont valables pour des produits neufs ou non utilisés et qui sont installés dans des conditions normales d'utilisation. Les conditions extrêmes d'utilisation doivent être prises en considération lors du choix du tendeur. La CMU dépend de la température du tendeur (voir Tableau 1).

Le coefficient de sécurité appliqué est de 5.

La CMU correspond à des charges statiques. En cas d'utilisation dynamique la charge réelle peut augmenter énormément. Dans le cas d'un travail intensif, la fatigue peut causer une rupture imprévisible.

La CMU correspond à une traction appliquée directement dans le prolongement de l'axe du tendeur. Les tractions latérales ainsi que les compressions sont interdites. Les soudures sur les tendeurs entraînent des modifications sur la structure de l'acier et affectent donc la CMU. Les réparations et soudures sont interdites.

Tableau 1

Charge Maximale d'Utilisation (CMU) en % en fonction de la température du tendeur				
de -20°C à -10°C	de -10°C à 0°C	de 0°C à +100°C	de +100°C à +150°C	de +150°C à +200°C
50 %	75 %	100 %	75 %	50 %

MONTAGE ET UTILISATION

Les tendeurs doivent être inspectés visuellement avant utilisation ou au moment du montage en fonction des critères suivants :

- Aucun élément ne doit être tordu, déformé ou excessivement usé (usure de 5 % maximum).
- Aucun élément ne doit présenter de fissure, d'entaille.
- Les tendeurs doivent uniquement être montés avec leurs éléments d'extrémité d'origine (chape, œil, crochet).
- Les filetages ne doivent pas être endommagés.
- Les marquages doivent être visibles.
- Les éléments d'extrémité doivent être correctement vissés.
- La tension appliquée ne doit en aucun cas déformer le tendeur.

CONTROLE

Il est impératif de faire contrôler régulièrement les tendeurs par une personne compétente, au minimum conformément aux normes nationales en vigueur et à toutes les exigences de la Directive Machine. L'intervalle entre 2 contrôles ne doit pas dépasser 6 mois.